

CLASSIFICATION DES APPARTEMENTS DE VACANCES ET DES CHAMBRES D'HÔTES

Septembre 2016

## CRITÈRES EXIGENCES POUR LES APPARTEMENTS DE VACANCES

### DÉFINITION DU SUPPLÉMENT SUPERIOR

Pour accéder aux catégories 1 à 5 étoiles, les appartements de vacances et chambres d'hôtes doivent atteindre un nombre prédéfini de critères exigences et de points. Les biens loués qui disposent d'un confort plus généreux et qui atteignent ainsi les points de la catégorie supérieure obtiennent le supplément Superior.

Appartement de luxe



Appartement de première classe



Appartement confort



22 critères exigences et 200 points

Respect de toutes les conditions minimales

1 salle d'eau par 4 personnes

1 W.-C. par 4 personnes

Machine à laver dans l'immeuble

Buanderie ou séchoir dans l'immeuble

Réduit de rangement dans l'immeuble/objet

Jardin / balcon / terrasse / coin jardin / loggia à usage privé

Meubles de jardin disponibles

Séjour luxueux

Séjour ne faisant pas office de chambre à coucher\*

Fauteuils et table correspondant au nombre de personnes

Accès Internet

Chambre à coucher luxueuse

Tablette avec lumière individuelle par personne/chambre à coucher

Salle d'eau / W.-C. luxueux

Cuisine luxueuse

Four

Lave-vaisselle

Service de table, couverts et verres assortis pour le double de personnes

Linge de cuisine

Linge de bain

Lits préparés à l'arrivée

Appartement de luxe Superior



Appartement de première classe Superior



Appartement confort Superior



22 critères exigences et 220 points

17 critères exigences et 200 points

12 critères exigences et 170 points

Appartement standard



9 critères exigences et 60 points

Respect de toutes les conditions minimales

Séjour standard

Chambre à coucher standard

Tablette avec lumière individuelle par personne/chambre à coucher

Salle d'eau / W.-C. standard

Cuisine standard

Service de table, couverts et verres assortis pour le nombre de personnes

Linge de cuisine disponible sur demande

Linge de bain disponible sur demande

Appartement simple



5 critères exigences et 20 points

Respect de toutes les conditions minimales

Séjour simple

Chambre à coucher simple

Salle d'eau / W.-C. simples

Cuisine simple

Appartement standard  
Superior



9 critères exigences et 110 points

Appartement simple  
Superior



5 critères exigences et 60 points

\* à prendre en considération uniquement pour les appartements de 2 pièces et plus

L'objet appelé à être loué se trouve dans une localité interdite aux voitures: le point 7 du questionnaire pour la classification n'est pas pris en considération.

L'objet est placé sous la protection des monuments: les points 1a m<sup>2</sup> de surface habitable par personne, 11 jardin, 12 balcon ne sont pas pris en considération. Un extrait de l'inventaire communal ou cantonal des objets placés sous la protection des monuments doit être joint.

**RUSTICI – CABANES DE MONTAGNE – MAYENS**

Les points 1a/d/e Surface habitable nette, WC/salle d'eau pour 4 personnes, 7 Parking, 10 a/b/d/e/u Lave-linge, sèche-linge, pièce de rangement, 12 Balcon, 13a meubles de jardin, 16 b/p/q/r Canapé/Internet, 18 Type de cuisine, 19 e/f/g/h/l/m Four/steamer/ micro-ondes/lave-vaisselle, service de table 23 a/c Armoire & surface de rangement/lumière par pers., 29a Capsules à café/filtres, aspirateur ne sont pas pris en considération dans le questionnaire.